



Extrait du UFR Arts, philosophie, esthétique

<http://www.artweb.univ-paris8.fr/?Presentation-2082>

Presentation générale de la formation

- Menu - Départements - Musique - Master MEEF (Capes) -

Date de mise en ligne : mercredi 14 septembre 2016

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

Master M.E.E.F (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)

Second degré

Parcours éducation musicale et chant Choral

(préparation au CAPES)

Dans une politique de partenariat entre les universités d'une même académie, une structure appelée [École Supérieure du Professorat et de l'Éducation](#) (ESPE) centralise désormais la formation des étudiants se destinant à l'ensemble des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

Dans le cadre de cette école, le master MEEF second degré, parcours « éducation musicale et chant Choral » pourra être délivré à l'issue de deux années d'études.

Pour ce master les épreuves du CAPES auront lieu durant le deuxième semestre de l'année de M1 (avril pour les écrits, juin pour les oraux), et les lauréats seront durant l'année de M2 fonctionnaires-stagiaires, rémunérés à temps plein pour un demi-service d'enseignement. Les inscriptions au concours sont indépendantes des inscriptions à l'université.

Equipe pedagogique

Responsable de la formation : Joël Heuillon (jheuillon yahoo.fr)

Jean Angliviel

Estelle Corre

Mathilde Darmon

Guillaume Loizillon

Didier Louis

Vincent Manac'h

Fabien San Martin

Danièle Villemin

-Les enseignants-chercheurs du département Musique pour les enseignements de musicologie et de recherche

-Les enseignants et enseignants-chercheurs de l'université Paris 8 et de l'ESPE pour les cours mutualisés (langue, tronc-commun)

Formateurs ESPE :

Isabelle Retailleau

Rachel Roguin (responsable des formateurs ESPE)

LABORATOIRE SUR LEQUEL S'APPUIE LA FORMATION

Laboratoire Analyse et Esthétique Musicales de l'équipe d'accueil 1572 : « Esthétique, musicologie, danse et création musicale ».

Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation en deux ans (745h) a pour but la formation des futur-e-s enseignant-e-s en vue de l'admission aux concours du second degré (CAPES). En plus des enseignements, elle comporte 2 stages courts en M1 (stage d'observation au premier semestre, stage de pratique accompagnée au second), et un stage long (formation en alternance) en M2. Pendant l'année de M2, l'accent est mis sur la didactique et l'accompagnement des stagiaires jusqu'à leur titularisation.

Attention pour les étudiants se destinant au CAFEP, l'année de M2 pour les lauréats du concours ne se déroulera pas à Paris 8. S'informer auprès de l'[ISFEC](#)

Poursuites d'études et débouchés professionnels

Poursuites d'études :

- Agrégation externe ou interne
- Doctorat

Etant donné la dimension et le contenu des mémoires de master MEEF, cette poursuite d'études n'est réellement envisageable qu'après remise à niveau du point de vue musicologique pour l'agrégation, et pour le doctorat, remise à niveau musicologique et en formation à la recherche.

Débouchés professionnels :

Enseignement de la musique dans les établissements du second degré dans le secteur public (CAPES) ou privé (CAFEP).

Le concours de la Ville de Paris en éducation musicale est également envisageable.